

Question écrite de Nicole Borvo, Sénatrice de Paris, Présidente du Groupe Communiste Républicain et Citoyen au Sénat :



Madame Nicole BORVO COHEN-SEAT attire l'attention de Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale sur la délocalisation du Centre national de documentation pédagogique (CNDP) à Chasseneuil-du-Poitou.

Alors que cette délocalisation est annoncée depuis fin 2002, il n'existe toujours pas de plan d'accompagnement social ni de projet d'établissement présentant la réorganisation des missions, des services et des emplois, pourtant tous deux stipulés par les textes relatifs à la délocalisation des établissements publics et nécessaires à l'information des personnels dont les services sont transférés.

Les personnels de la rue d'Ulm à Paris sont contraints de choisir dès maintenant entre une installation sur le site de Chasseneuil dont ils ignorent les projets et un reclassement dont le plan n'est pas validé par les services du ministère de l'Éducation nationale et ce alors que le Directeur général a lui-même conditionné le transfert des services et des personnels à la mise au point d'un projet d'établissement.

Les personnels dénoncent ce qu'ils estiment être des manœuvres dilatoires et s'inquiètent de leur sort. Ils demandent que, cinq ans après l'annonce de la délocalisation du CNDP, le cadre d'accompagnement soit enfin validé par votre ministère et d'y être reçus afin que la situation de crise dans laquelle est plongé cet établissement efficace et performant soit traitée dans toute sa gravité et traitée à la hauteur des besoins. Elle lui demande ce qu'il compte faire en ce sens.